Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 022-212201768-20251125-2025_09_FIN7-DE

Département des Côtes d'Armor Ville de Plédran	*République Française* **REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
1. Le nombre des membres en exercice est de 29 2. Le Conseil municipal a été convoqué le 19 novembre 2025	*L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq novembre* Le Conseil municipal de la Commune de Plédran, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de ***M. BRIEND Stéphane, Maire*** **Présents** : S BRIEND - E BURON - G JEHANNO - M HAICAULT - O COLLIOU - K SOYEZ - G DARCEL - O MORIN - C LEBRAS (arrivée à 19h11) - B FAURE (arrivé à 19h20) - L LUCAS - JM GRABOWSKI - C REUX - Y MARIETTE (arrivé à 19h06) - N BILLAUD (arrivé à 19h05) - J COLLEU - G JÉGU - E LANDIN - MA BOURSEUL - A KERBOULL - Y REDON - S DUVAL THOMAS - M MORIN - Y GILLET - K PRAT **Absents excusés ayant donné pouvoir :** - S FANIC donne pouvoir à A KERBOULL - G COLLET donne pouvoir à O COLLIOU - C LE MOUAL donne pouvoir à MA BOURSEUL - K QUINTIN donne pouvoir à Stéphane BRIEND Lesquels forment la majorité des membres en exercice. - MA BOURSEUL a été élu secrétaire de séance. Ouverture de séance à 19h

Délibération n°2025 – 09 – FIN 7

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DSIL ET DE LA DETR : CRÉATION PÔLE DE SANTÉ

Présentation :

La commune de Plédran, propriétaire de la Maison Gallèse depuis 2022, souhaite procéder à sa rénovation en vue d'y créer un **pôle de santé** destiné à accueillir des professionnels médicaux et paramédicaux.

Le coût total prévisionnel du projet s'établit à **757 548 € HT**, comprenant :

- l'acquisition du bâtiment (2022),
- la maîtrise d'œuvre,
- les travaux de rénovation (406 008 € HT).

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses éligibles / non éligibles

Nature des dépenses	Montant H.T.	Éligibilité
Acquisition (2022)	315 000 €	Non éligible DSIL / DETR
Maîtrise d'œuvre	36 540 €	Non éligible
Travaux	**406 008 €**	**Éligible DSIL / DETR**

Recettes prévisionnelles

Origine	Montant	Taux
Saint-Brieuc Armor Agglomération	100 000 €	13,2 %
DSIL / DETR (demande cumulée)	324 807 €	42,8 % *soit 80 % du montant des travaux (dépenses éligibles)*
Autofinancement communal	332 741 €	44 %
TOTAL	**757 548 €**	100 %

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2334-42 relatif à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR),

Vu les textes encadrant la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL),

Vu l'appel à projets conjoint DSIL / DETR pour l'année 2026,

Vu la délibération du 26 avril 2022 actant l'acquisition par la commune de la Maison Gallèse,

Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 022-212201768-20251125-2025_09_FIN7-DE

Vu le programme de travaux visant à créer un pôle de santé destiné à renforcer l'offre de soins sur le territoire communal,

Considérant que les dépenses relatives à la maîtrise d'œuvre et à l'acquisition ne sont pas éligibles aux subventions DSIL et DETR,

Considérant que les travaux de rénovation nécessaires à l'implantation du pôle de santé répondent aux critères d'éligibilité des dispositifs précités,

Considérant la nécessité d'arrêter formellement le plan de financement permettant le dépôt d'une demande de subvention à l'État et à l'Agglomération.

Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** le projet de création d'un pôle de santé au sein de la Maison Gallèse.
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter :
  - une subvention au titre de la DETR,
  - une subvention au titre de la DSIL, pour le financement des travaux éligibles.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer toute pièce administrative, technique ou financière nécessaire au montage du dossier, ainsi qu'à signer tout document afférent à l'opération.

Vote : « pour » = 26, abstention = 2 (K Prat, Y Gillet), « contre » = 1 (M Morin)

Plédran, le 27 novembre 2025

Le Maire,
Stéphane BRIEND

MAIRIE DE PLÉDRAN
CÔTES D'ARMOR